

# PARCOURS CREATION DE CABINET

**Cible** : créateurs de cabinets

## Période de réalisation de la session

---

Session ouverte jusqu'au 31 décembre 2023 (inscription ouverte jusqu'au 15 décembre 2023)

## Durée totale estimée

---

8 heures (6 séquences)

## Prix : 150 euros

---

Pour les avocats libéraux : possibilité de prise en charge par le FIF-PL à titre individuel selon les conditions de cet organisme (budget annuel FIF-PL de 750 euros, dans la limite des fonds disponibles)

## Objectifs

---

Être capable de créer un cabinet seul ou à plusieurs (choix des structures, stratégie, développement client, 1ers recrutements)

## Prérequis

---

Être un professionnel du droit (avocat).

Niveau 1 : acquisition des fondamentaux.

## Séquences d'apprentissage

---

### **Séquence 1 : Du projet à la réalité (2h)**

- ! Un monde qui bouge
- ! Comment définir sa stratégie ?
- ! Etude de marché
- ! Business Model Canvas
- ! Budget d'investissement, budget de fonctionnement

### **Séquence 2 : Structures d'exercice (1,5h)**

- ! Les modifications après la loi Macron
- ! L'association d'avocats
- ! La SCP, Société Civile Professionnelle
- ! SEL, SPFL, Holding, Inter professionnalité

### **Séquence 3 : Développement client et communication (2h)**

- ! Rappels déontologiques
- ! Démarche Marketing
- ! Outils et modes de communication essentiels
- ! Acquérir de nouveaux clients
- ! Gérer la relation client de l'accueil à la satisfaction
- ! Développer son réseau professionnel

### **Séquence 4 : Honoraires et rentabilité (1,5h)**

- ! Déontologie de l'honoraire
- ! La psychologie de l'honoraire
- ! Seuil de rentabilité
- ! Facturer et recouvrer
- ! Contestation et contentieux de l'honoraire

### **Séquence 5 : Management (1h)**

- ! Recruter et intégrer
- ! Manager ses équipes
- ! La gouvernance

## **Coordonnées de la personne chargée des relations avec les apprenants**

---

Maître Stella LEONI, Présidente, 06 47 68 31 32, [crfpa.corse@gmail.com](mailto:crfpa.corse@gmail.com), référent « handicap ».